

son possible pour amener les corps professionnels à s'affilier ;

40. Quand des affiliations ont été demandées, Laval les a toujours refusées, ne se donnant pas même la peine d'entrer en négociations pour obvier aux inconvénients et aux obstacles, ainsi que le prouve la lettre de M. le Recteur Ea. Tachereau, en date du 20 Octobre 1862, et plusieurs autres documents rapportés dans nos "*Réponses*" ;

50. Les dépenses énormes du Séminaire de Québec en faveur de Laval ne peuvent empêcher Montréal d'avoir une Université : attendu que les sacrifices de Pierre ne peuvent s'opposer aux sacrifices de Jacques ; surtout quand celui-ci n'est pas à même de profiter des sacrifices de celui-là.

60. L'Université-Laval aura beau dire et beau faire, son or, son argent et son cuivre ne valent point les intelligences et les âmes qui souffrent du manque d'une Université à Montréal ; en conséquence périssent toutes ses dépenses énormes plutôt que les âmes de nos nombreux jeunes gens.

70. Rome n'a jamais reconnu à l'Université Québécoise le droit d'exister seule ; ainsi que le prouve le *non-expedire* du Cardinal Barnabo, qui autrement aurait dit : *non-licet*.

80. Rome a fait attendre Montréal à cause des promesses formelles de Québec de venir au secours des brebis qui périssent ;

90. Ces promesses n'ont pas été remplies : donc le *non-expedire* est menacé dans son existence.